

Effets financiers liés à l'introduction de la RPT au B2008

	Total VD	Canton	Communes
Base : V3 B2008			
Désenchevêtrement des tâches et suppression de la capacité financière	56.4	-84.6	141.0
Autres mesures	101.4	101.4	0.0
Parts à des recettes fédérales	88.3	88.3	0.0
Péréquation des ressources	53.7	53.7	0.0
Charges socio-démographiques	-51.2	-51.2	0.0
Cas de rigueur	10.6	10.6	0.0
Total	157.8	16.8	141.0
Convention avec les communes	0.0	38.0	-38.0
Charges pérennes	157.8	54.8	103.0
Charges uniques	67.4	67.4	0.0
Arriérés AI	43.4	43.4	0.0
Amortissement 2008 des routes nationales*	24.0	24.0	0.0
Effet global au B2008 (état au 22 août 2007)	225.2	122.2	103.0

* Amortissement des routes nationales déjà effectué entre 2005 et 2007 : CHF 216 mios

A titre informatif, les communes prennent en charge pendant 10 ans, le 50% des charges liées aux amortissements des routes nationales et aux arriérés AI